

POSTE DE COMMISSAIRE

Appel de candidature pour un poste de commissaire à la Commission scolaire de la Capitale (affichage du 25 au 30 janvier 2012)

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Capitale désire nommer un commissaire pour la [circonscription Les Rivières Est](#), comme le prévoit la Loi 86.

La commission scolaire a pour mission :

- d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement ;
- de promouvoir l'éducation sur son territoire ;
- de veiller à la qualité des services éducatifs en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population ;
- de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs. Ils ont notamment pour rôle :

- de participer à la définition des orientations et des priorités de la commission scolaire ;
- d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion rigoureuse, efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire;
- d'exécuter tout mandat particulier que leur confie le conseil des commissaires, sur proposition de la Présidente.

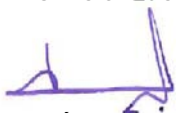
La personne intéressée devra être éligible selon la loi et posséder les qualités requises pour être un candidat, en vertu des articles 12, 20 à 21.4 de la [Loi sur les élections scolaires](#) pour être commissaire. La sélection se fera sur la base des critères suivants :

- Connaître le système public d'éducation;
- Adhérer à la mission de la commission scolaire;
- Connaître le rôle de commissaire;
- Avoir un bon sens du leadership;
- Faire preuve d'intégrité;
- Avoir une capacité de travailler en équipe;
- Avoir un jugement juste;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Être disponible et assidu;
- Résider dans la circonscription constitue un atout.

Toute personne intéressée devra transmettre une lettre de présentation dans laquelle elle fera part de son intérêt et de son expérience dans le domaine scolaire ainsi que son curriculum vitae pour le 30 janvier 2012, à 12 h, à l'attention de madame Murielle Gingras, présidente, à l'adresse de courriel suivante : dqcapitale@cscapitale.qc.ca. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Seuls les candidates et candidats retenus seront contactés.

Pour toute information supplémentaire, les personnes intéressées peuvent contacter le secrétaire général, M^e Érick Parent, au 418 686-4040, poste 2100.

Donné à Québec, ce 25^e jour de janvier 2012,



M^e Érick Parent
Secrétaire général